



Auvergne
Promobois

Site de Marmilhat BP 104 - 63370 LEMPDES
Tél. 04 73 98 71 10 - Fax : 04 73 98 71 05
auvergne.promobois@wanadoo.fr
www.auvergne-promobois.com

DU BOIS, AU PAPIER

N° 06

Janvier
2009

JOURNAL D'INFORMATION

interne d'Auvergne Promobois



La filière bois régionale ne passe pas au travers de la crise économique qui s'étend à de nombreux autres secteurs d'activité.

Même si la baisse du marché de la construction bois existe, elle se fait moins sentir que celle du marché de la construction traditionnelle. Toutefois les charpentiers et constructeurs bois font des devis qui tardent à se concrétiser. Les gros chantiers

bois sont en baisse, avec un plus grand nombre d'entreprises qui répondent aux appels d'offre, ce qui tend à confirmer la baisse de l'activité.

Le marché des sciages à palette accuse un fort ralentissement avec une tendance à la baisse des prix pour maintenir les marchés.

Le marché de la charpente en résineux est lui aussi très tendu : des marchés sont totalement fermés comme l'Espagne, les importations de bois pour la construction sont agressives en provenance de l'Allemagne, qui a recentré ses ventes sur l'Europe (en quantité et en prix), mais aussi de l'Autriche et des Pays de l'Est (dont Roumanie, Ukraine)

Ainsi l'activité charpente accuse la combinaison simultanée de la baisse des volumes et de la baisse des prix, sans perspective pour les mois à venir.

Les carnets de commande sont de quelques jours, avec des délais très courts pour les réaliser.

En feuillu, hormis le merrain, dont la demande est encore maintenue, mais dont la visibilité du marché dépend du comportement des groupes de tonnellerie qui se restructurent et qui attendent pour confirmer leurs ordres de 2009, les marchés de la charpente et du parquet suivent celui de la construction. Les scieurs de chêne vivent actuellement sur les contrats existants, mais n'ont aucune visibilité sur 2009.

Les plus touchés sont les entrepreneurs de travaux forestiers, en manque d'activité : le volume de bois à mobiliser a baissé, un certain nombre d'exploitants ayant réduit leur activité. Cette baisse d'activité intervient après une période d'augmentation importante des charges (liée à l'augmentation du pétrole) qui a fortement réduit les marges de ces entreprises à faible structure financière, qui ont fait de lourds investissements de mécanisation depuis 5 ans.

Cette crise conjoncturelle intervient à un moment où tous les indicateurs structurels sont pourtant favorables à la filière bois :

- Le Grenelle de l'Environnement qui impose que les bâtiments neufs ne pourront pas consommer plus de 80 kWh/m²/an en 2010 et 50 en 2012, et le matériau bois est le matériau par excellence pour répondre à ces enjeux
- Les travaux de renforcement d'isolation et de réhabilitation à faire dans l'objectif de répondre aux exigences de la réglementation thermique à venir.
- Le déficit de logements en France qui pourra être partiellement comblé par de la construction bois.
- Les perspectives favorables à l'utilisation de plus de bois locaux, permises dans le cadre du bilan carbone des produits et de la réduction des coûts de transport. Ces perspectives aboutissent à des programmes d'investissements individuels ou collectifs en cours en faveur de la valorisation des bois locaux dans la construction (bois séchés, rabotés, aboutés, composants bois.)
- Le développement des énergies renouvelables avec les perspectives attendues du bois énergie

Alors quelles solutions pour «passer la crise» ? Le problème majeur est la trésorerie à court terme qu'il faut gérer au jour le jour et tous les jours, sans visibilité dans le temps.

Les solutions doivent venir de l'Etat, des collectivités et des partenaires financiers qui doivent faciliter la vie de nos entreprises dans cette période sombre. Nous avons fait des propositions concrètes dans ce sens auprès des services de l'Etat. Nous avons transmis aux adhérents les contacts des services de l'Etat pour la mise en place des mesures du financement du crédit, les mesures pour l'emploi et les mesures relatives aux charges sociales et fiscales.

Nous devons passer le cap, garder le moral, faire le « dos rond », et continuer à faire avancer les projets, en attendant la relance du marché, tout en espérant que 2009 amènera de nouvelles perspectives. Je terminerai en vous souhaitant mes meilleurs vœux à vous-même et à ceux qui vous sont chers.

René BEAUDONNAT, Président

Machines de classement des bois : un premier colloque réussi organisé par PFBMAC*



Le 4 décembre dernier s'est tenu à la Galerie Européenne de la Forêt et du Bois à Dompièrre les Ormes (71) le premier colloque du genre sur le **classement structure des sciages par machine**, auquel ont participé près de 200 professionnels du Massif Central.

Au 1er septembre 2009, le marquage CE devrait être obligatoire sur tous les sciages à usage structurel destinés au marché européen. En 2010, la mise en place de l'Eurocode 5 (norme européenne relative à la conception et au calcul des bâtiments et des ouvrages de génie civil à structure bois) sera obligatoire et implique la mise en oeuvre de bois classés selon leur résistance mécanique (classement structure).

Le classement structure est réalisé visuellement pour l'instant en France. Toutefois se développe un certain nombre de machines, utilisant différentes techniques -flexion, vibration, onde sonore,

rayon X,...- qui présentent l'intérêt de mieux classer les bois que la méthode visuelle, et réduit ainsi le pourcentage de déclassé.

Le colloque a permis de faire le point sur les différentes techniques, les coûts des machines, le retour sur investissement, les homologations, les possibilités d'adaptation aux scieries du Massif Central.

Les principaux messages du colloque ont été les suivants :

- ▶ Le classement structure par machine est pertinent : moins de bois déclassé, optimisation des classes de résistance, prise en compte de la densité des bois, limitation du surdimensionnement des pièces,
- ▶ L'offre de machines est conséquente, et adaptée aux unités industrielles mais aussi aux petites unités (cadencement, prix ...)

- ▶ Mais à ce jour trop peu de machines sont homologuées pour les bois français notamment pour le sapin et l'épicéa. Les démarches d'homologation sont longues et coûteuses et ne peuvent s'inscrire que dans le cadre d'actions collectives.

Les chefs d'entreprises présents ont aussi pu s'entretenir avec les fabricants de machines qui étaient tous représentés.

Les actes du colloque seront disponibles à Auvergne Promobois courant janvier 2009.

*PFBMAC : Pôle Forêt Bois Massif Central, association qui regroupe les interprofessions forêt bois du Massif Central (Apib, Aprovalbois, Arfobois, Auvergne Promobois, Fibra, Midi Pyrénées Bois) et France Douglas. Elle a été créée pour monter des opérations collectives à l'échelle du Massif Central.

La construction bois en Auvergne en route vers la basse consommation d'énergie



Avant le Grenelle de l'Environnement, Auvergne Promobois avait déjà engagé une action collective de façon à préparer les professionnels de la construction bois d'Auvergne à répondre aux nouvelles exigences de construction performante en matière de consommation énergétique.

Au-delà de la plaquette de sensibilisation des professionnels et du grand public largement distribué sur les salons (cf. du bois au papier n°4), cette action s'est traduite par :

- une sensibilisation des bailleurs sociaux - réalisée par Jean-Claude GUY, BDC, et Jean-Pierre MATHE, Auvergne Promobois - qui a contribué à la programmation d'environ 130 logements en ossature bois sur la région, dont une partie en basse consommation d'énergie.
- Une campagne de tests de 6 maisons individuelles construites par des professionnels régionaux, sur l'étanchéité à l'air, le repérage des ponts thermiques et l'étude thermique des bâtiments.

Ces tests réalisés par FORBOIS Auvergne permettent de corriger les fuites d'air parasites en améliorant les techniques de fabrication des professionnels.

Sur les 6 maisons, 4 ou 5 d'entre elles pourront répondre aux critères du label «Bâtiment Basse Consommation» issu du Grenelle de l'Environnement.

Enfin, pour améliorer l'isolation thermique et l'étanchéité à l'air des logements à ossature bois, un guide de solutions techniques est en cours d'élaboration par SYLVA CONSEIL, sortie prévue début 2009.

En préparation : un colloque d'ici Mars 2009 sur la construction bois basse consommation d'énergie, avec présentation de tous ces travaux !

Quelles questions se poser avant d'investir dans un séchoir ?

Réponse aux journées d'information sur le séchage les 21 et 22 janvier prochain

Auvergne Promobois organise les 21 et 22 janvier prochain 2 réunions d'information animée par le bureau d'études OLERGIE sur les critères à prendre en compte pour l'acquisition d'un séchoir, l'une à la Maison de la Forêt et du Bois, à Lempdes, l'autre au Puy. Seront évoqués les points suivants :

- les bois à sécher : essences, dimensions, débits, taux d'humidité, quantités,...
- les sources d'énergie envisageables : électricité, gaz, fuel, solaire, bois,...
- les moyens de manutention et de chargement : direct, wagonnet, séchoir déplaçable,...
- l'environnement : emplacement, personnel, nuisance,...
- les différentes techniques de séchage, comparaison et critères de choix des différents procédés de séchage
- l'approche économique du séchage avec des études de cas

Si ces réunions d'information vous intéressent, contactez Evelyne Nguyen.

www.bff63.fr : la bourse foncière forestière pour lutter contre le morcellement de la forêt privée dans le Puy-de-Dôme

Le syndicat des sylviculteurs du Puy de Dôme et le Conseil général du Puy de Dôme ont mis en place ce site internet pour faciliter les transactions entre propriétaires forestiers, en favorisant le contact entre acheteurs et vendeurs.

La bourse permet de recenser les parcelles mises en vente dans le département et de permettre aux acheteurs potentiels d'avoir accès aux informations de façon simple et rapide.

Les annonces mises en ligne directement par les propriétaires ou les notaires sont gratuites et faciles d'accès aux acheteurs.

Le site donne également des renseignements utiles aux propriétaires : les aides qui leur sont accordées, les actualités forestières, la fiscalité forestière. Sont également présentés les différents organismes forestiers avec leurs actions, leurs sites et leurs coordonnées.

Une initiative à suivre de près, qui pourrait peut-être faire «tâche d'huile» vers les autres départements ?

Ligna Plus Hanovre 21 et 22 mai 2009, vous pouvez réserver vos places !

Auvergne Promobois organise pour la 2ème fois consécutive un déplacement collectif sur le salon mondial des machines et équipements pour le bois et l'industrie forestière. Avec 1800 exposants et près de 110 000 visiteurs, **Ligna plus - Hanovre** est l'événement international de référence de la filière bois, où se rencontrent tous les professionnels. Quelques précisions pratiques sur ce déplacement :

- Vol régulier au départ de Clermont-Aulnat, départ jeudi 21 Mai à 6h30, retour vendredi 22 mai à 21h30
- Coût estimé à ce jour environ 700 € par participant (Vol, nuit d'hôtel, et transferts salon - aéroport).

Pour plus d'information, contactez Auvergne Promobois.